



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 2 mai 2011, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

64-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

65-2011

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à la majorité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2011 et de la séance d'ajournement du 11 avril 2011 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation

66-2011

ASSOCIATION RÉGIONALE ÉQUESTRE WESTERN CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU la demande d'aide financière pour l'Association Régionale Équestre Western Chaudière-Appalache, représentée par Madame Julie Plante et Monsieur Jimmy Vachon.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'un montant de 100,00 \$, en guise de participation financière, soit remis à l'Association Régionale Équestre Western Chaudière-Appalaches, représentée par Madame Julie Plante et Jimmy Vachon, pour la compétition de gymkhana qui aura lieu le 21 et 22 mai 2011.

ADOPTÉ

67-2011

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CROIX ROUGE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Croix Rouge Canadienne.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la somme de 50,00 \$ en guise de contribution financière à la Croix Rouge Canadienne.

ADOPTÉ

68-2011

SOUMISSION ASPHALTAGE - ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

Ont soumissionné:

	Rue	Paveuse	Râteau
Pavage de Beauce	141.50	164.50	280.00
Pavage J.L. Roy	152.00	155.00	264.



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation

Pavage Sartigan	136.00	162.00	277.00
-----------------	--------	--------	--------

N.B. Les prix ci-haut mentionnés sont à la tonne métrique et la T.P.S. et la T.V.Q. ne sont pas incluses dans ces prix.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter les soumissions suivantes : Pavage Jean-Luc Roy, pour la paveuse et le râteau et de Pavage Sartigan pour l'asphaltage d'une rue au complet.

ADOPTÉ

69-2011

SOUSSION - CAMION ET ÉQUIPEMENT À NEIGE

ATTENDU l'ouverture des soumissions pour l'achat d'un camion 2012 avec équipement à neige.

Ont soumissionné :

Paré Centre du Camion	208 149 \$
Produit Métallique Matane	216 500 \$
Trans Diff. Peter Bill	222 490 \$
Centre du Camion (1)	203 268 \$
Centre du Camion (2)	206 362 \$

Après étude, le plus bas soumissionnaire conforme est Centre du Camion (1).

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la soumission du Centre du Camion (1) au montant de 203 268 \$, taxes non comprises, à la condition que notre règlement d'emprunt soit autorisé par le Ministre des Affaires Municipales.

ADOPTÉ



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation

70-2011

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-VICTOR - APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2010

ATTENDU la demande de l'Office Municipal
d'Habitation de Saint-Victor pour approuver
les états financiers de l'année 2010.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor approuve et adopte le rapport financier
2010 de l'Office Municipal d'Habitation de
Saint-Victor, présentant des recettes de 48
701 \$, des dépenses de 71 510 \$ et un déficit
de 22 809 \$ tel qu'établi dans le dit rapport
financier.

ADOPTÉ

71-2011

INSCRIPTION CLD ROBERT-CLICHE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'inscrire Monsieur Luc Plante et
Madame Noëlla Lachance au golf et souper du
CLD Robert-Cliche et de donner un
commanditaire de 50,00 \$.

ADOPTÉ

72-2011

TRAVAUX A ÊTRE EXÉCUTÉS DURANT L'ÉTÉ 2011 POUVANT ÊTRE ADMISSIBLES À LA SUBVENTION D'AMÉLIORATION DES CHEMINS ET RUES À LA CHARGE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU les divers travaux à faire dans la
Municipalité de Saint-Victor pour réparer les
chemins et les Rangs dans la Municipalité de
Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de demander à Monsieur Janvier



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation

Grondin, Député de Beauce-Nord, une aide financière pour l'année 2011. Les travaux à effectuer seront de l'ordre de 300 000,00 \$ à être répartis dans divers rangs, Routes et Rues de Saint-Victor.

ADOPTÉ

73-2011

ACHAT D'ÉPANDÉUR DE PEINTURE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de donner la somme de 1 500,00 \$, au Comité de l'O.T.J., pour l'achat d'un épandeur à peinture pour le terrain de balle et de soccer.

ADOPTÉ

74-2011

DEMANDE C.P.T.A.Q. - MORCELLEMENT DE TERRAIN

ATTENDU la demande de Monsieur Stéphane Cloutier pour pouvoir morceler et aliéner son garage situé sur le lot 48-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor, en faveur de son voisin Monsieur Jimmy Vachon, étant donné que le demandeur n'a plus un besoin réel dudit garage.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers (ère) ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

ATTENDU qu'il n'a pas d'autre endroit dans la Municipalité pour faire ces activités.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande dans le dossier de Monsieur Stéphane Cloutier afin d'obtenir



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Victor

l'autorisation de morceler et d'aliéner ledit immeuble en faveur de son voisin, Monsieur Jimmy Vachon, et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

75-2011

SOUSSION - CHLORURE DE CALCIUM

Ont soumissionné :

Transport Adrien Roy et Fille	0.322/litre
Somarac	0.329/litre
SERCI	0.329/litre

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'accorder la soumission à
Transport Adrien Roy et Fille.

ADOPTÉ

76-2011

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMERO 89-2011

Règlement numéro 89-2011 décrétant une dépense de 221 443,00 \$ et un emprunt de 221 443,00 \$ pour faire l'acquisition d'un camion à neige 10 roues (6x4), année 2012 avec épandeuse et équipement à neige complet.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 4 avril 2011.

Le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le Conseil est autorisé à faire l'acquisition d'un camion à neige 10 roues (6x4), année 2012 avec épandeuse et équipement à neige complet selon la soumission reçue le 2 mai 2011 lequel fait partie intégrante du présent règlement.

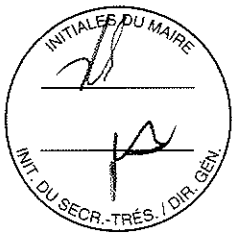


N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Victor

- ARTICLE 2.** Le Conseil Municipal de Saint-Victor est autorisé à dépenser une somme de 221 443,00 \$ pour les fins du présent règlement.
- ARTICLE 3.** Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 221 443,00 \$ sur une période de dix (10) ans.
- ARTICLE 4.** Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt. Il est par le présent règlement imposé et sera prélevé, durant le terme de l'emprunt, chaque année, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation chaque année.
- ARTICLE 5.** S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil autorise à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
- ARTICLE 6.** Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette,



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Victor

toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

77-2011

RÉSOLUTION D'ADOPTION DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMERO 89-2011

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le règlement d'emprunt numéro 89-2011 intitulé règlement pour faire l'acquisition d'un camion à neige 10 roues (6x4) année 2012 avec épandeuse et équipement à neige complet pour un montant de 221 443,00 \$.

ADOPTÉ

78-2011

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FESTIVITÉS WESTERN ANNÉE 2011

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une subvention aux Festivités Western de Saint-Victor pour un montant de 6 782,00 \$ en guise de participation financière.

ADOPTÉ



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation
79-2011

DEMANDE DE PRIX POUR LIGNAGE DE RUES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur
Roland Giguère, à faire les démarches
nécessaires afin de demander des prix pour le
lignage de la Rue Commerciale, Rang 3 Sud et
Rue du Séminaire.

ADOPTÉ

80-2011

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - CARL GIGUÈRE ET MÉLANIE PLANTE

ATTENDU le projet de Monsieur Carl Giguère et
Madame Mélanie Plante pour une utilisation
autre que l'agriculture soit la permission
d'avoir une garderie dans sa maison privée.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers(ère)
ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que le projet est conforme à la
réglementation municipale en vigueur.

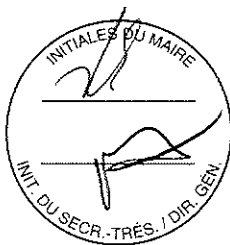
Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor appuie la demande de Monsieur Carl
Giguère et Madame Mélanie Plante et achemine
le dossier à la Commission de protection du
territoire agricole du Québec.

ADOPTÉ

81-2011

LES COMPTES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la liste des comptes soit
approuvée et adoptée pour paiement :



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation

Gaz Métro	2	361,30 \$
Hydro-Québec	1	686,67 \$
Téléphone St-Victor		688,02 \$
Sylvain Bilodeau		51,27 \$
Pitney Bowes		340,17 \$
Hydro-Québec	9	144,03 \$
CNH Capital		383,08 \$
Elysa Gilbert		107,06 \$
Hydro-Québec		255,37 \$
Telus Mobilité		420,37 \$
Pneus Beauceron	3	067,71 \$
Porte de Garage Expert		68,85 \$
Excavation A. Gosselin		251,21 \$
Alliance Coop	6	878,19 \$
DEBB		178,81 \$
Bureautique Guy Drouin		345,80 \$
Magasin Coop		388,75 \$
Centre Électrique de Beauce		277,03 \$
Garage Alain Bolduc		407,49 \$
Groupe CCL		237,22 \$
Biolab		938,87 \$
Centre du Camion Amiante	1	540,10 \$
Ateliers FLPH		287,07 \$
Pompeaction		238,10 \$
M.R.C. Robert-Cliche	16	930,70 \$
GDG Environnement	6	496,58 \$
Hercule Fortin		107,68 \$
Armand Lapointe Equip.		44,77 \$
Industrie Wajax	1	712,89 \$
Garage Bizier	1	239,09 \$
Transcontinental		207,80 \$
Telvic Mobilité		170,89 \$
Ferme Donald Vachon		199,37 \$
Atelier d'Usinage LB		107,08 \$
Daniel Cliche Avocat		170,89 \$
Fed. Québ. Des Municipalités		61,50 \$
Hydraulique Service		53,99 \$
Mun. St-Ephrem-de-Beauce		127,24 \$
Services Guy Fortin		620,89 \$
Groupe J.S.V.	1	765,84 \$
Fecteau et Frères		54,68 \$
Orizon Mobile		411,27 \$
9203-9304 Québec (Dany Rodrigue)		273,42 \$
Fond de l'information Foncière		30,00 \$
Signalisation Lévis		46,65 \$
Garage Denys Groleau		26,78 \$
Eddynet	1	179,43 \$
Ind. Bernard et Fils		227,85 \$
Linde		246,60 \$
Solution GA		352,03 \$
Produits Chimiques Desco	1	985,51 \$
Maxi Métal		113,04 \$
Patnaude Trempe	1	230,39 \$
Extincteur de Beauce		408,30 \$
Harold Bureau		15,00 \$



N° de résolution
ou annotation

82-2011

Municipalité de Saint-Victor

ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE


ROLAND GIGUÈRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER


MARC BÉLANGER

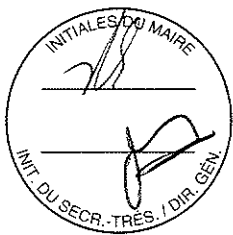
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 6 juin 2011, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
ou annotation

83-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour de
la présente session soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

84-2011

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le procès-verbal de
la séance régulière du 2 mai 2011 soit
adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

85-2011

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - RENOUELEMENT CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de renouveler le contrat
de déneigement (no 6606-11-4987) avec le
Ministère des Transports pour une période de
trois (3) ans. Ce dit contrat est pour le
Rang des Fonds, Rang Saint-Caroline et le 1^e
Rand Nord. Ce contrat à une longueur
pondérée à entretenir de 6,207 kilomètres.

ADOPTÉ

86-2011

DÉCRET D'UNE SEMAINE VENTE DE GARAGE

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le Conseil Municipal
de Saint-Victor décrète la semaine « vente
de garage » du 24 juillet 2011 au 31 juillet
2011. Cette vente de garage est décrétée